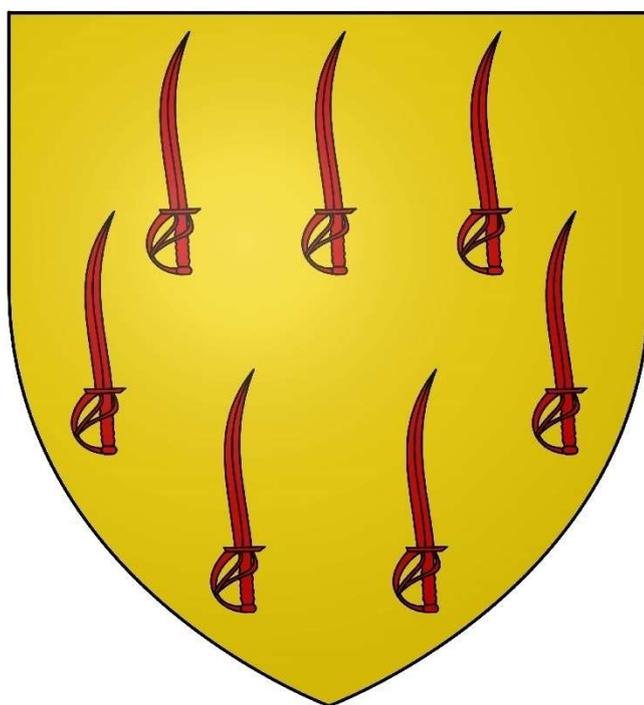


# PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de  
**SABARAT**



Ariège - Pyrénées  
Occitanie

# 16 JANVIER 2024

# FEUILLE DE PRÉSENCE

L'an deux mille vingt-deux, le 16 janvier 2024 à 21h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 janvier 2024 s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Laurent MILHORAT, Maire.

NOM Prénom	Fonction	Présent	Absent	Procuration à
MILHORAT Laurent	Maire	X		
REY Didier	Maire Adjoint	X		
LACANAL Carole	Maire Adjointe	X		
BARRE Patricia	Maire Adjointe	X		
BRIERE Stéphanie	Conseillère Municipale	X		
BUSCAIL Arnaud	Conseiller Municipal		X	
ESQUIROL William	Conseiller Municipal		X	BARRE Patricia
LAPEYRE Gwenaëlle	Conseillère Municipale		X	THEUILLON Jean-François
LEAL RAMIREZ Agnès	Conseillère Municipale	X		
PONS Magnolia	Conseillère Municipale		X	MILHORAT Laurent
THEUILLON Jean-François	Conseiller Municipal	X		

Secrétaire de séance : Madame LACANAL Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur MILHORAT, Maire, remercie les élus de leur présence, leur souhaite une bonne et heureuse année 2024, et ouvre la séance à vingt et une heures.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante son accord pour modifier l'ordre du jour afin d'intégrer une délibération concernant une décision modificative du BP23 en investissement. À l'unanimité des membres présents, les élus se prononcent en faveur de l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour de la séance.

## ORDRE DU JOUR

Ordre du jour modifié session du Conseil Municipal du mardi 16 Janvier à 21 heures :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 Décembre 2023.
- **COMMUNE (Finances)** – Décision Modificative Budget Primitif 2023.
- **COMMUNE (Subvention)** – Demandes Subventions Travaux Supplémentaires Salle Polyvalente (Peintures et Panneau Signalétique Entrée Principale).
- **QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS**

## DÉROULEMENT DE SÉANCE

### 1 - APPROBATION COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu de séance du 18 Décembre 2023, jointe à la convocation de la séance de ce jour.

*Pour 8 – Abstention 2 (absences lors Conseil Municipal)*

## 2 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL 2023

*Rapporteur : Monsieur MILHORAT Laurent, Maire.*

Monsieur Laurent MILHORAT, Maire de la Commune de SABARAT expose que les crédits de certains articles du Budget sont insuffisants pour le règlement des dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2023.

En effet, il manque 0,12 euro pour payer la dernière traite des intérêts d'emprunts pour l'année 2023. Ce manque s'explique par l'arrondi dans les feuilles Excel qui ont servi à préparer le BP 2023.

Monsieur le Maire propose afin de créditer la ligne de dépense 66111 – Intérêts emprunts dettes de 1 € (et ainsi de la passer de 6 840 € à 6 841 €) et d'équilibrer le budget en en levant la même somme de la ligne de dépense 624 – Transports de biens et transports collectifs (qui passerait ainsi de 14 506 € à 14 505 €).

Suite à cette DM, le budget prévisionnel de Fonctionnement est équilibré en dépenses comme en recette à 380 449 €.



	Pour	Contre	Abstention
MILHORAT	X		
REY	X		
LACANAL	X		
BARRE	X		
BRIERE	X		
BUSCAIL			
ESQUIROL	Proc° BARRE		
LAPEYRE	Proc° THEUILLON		
LEAL RAMIREZ	X		
PONS	Proc° MILHORAT		
THEUILLON	X		

### OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE 2023-002

Monsieur Laurent MILHORAT, Maire de la Commune de SABARAT expose que les crédits de certains articles du Budget sont insuffisants pour le règlement des intérêts d'une annuité d'emprunt de l'exercice 2023.

Il y a lieu de voter des crédits complémentaires en section de Fonctionnement pour régulariser les écritures.

#### Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'adopter la décision modificative n° 2 au budget principal 2023 comme suit :

#### Section Fonctionnement (Dépenses)

Imputation	Libellé	Dépenses
66111	Intérêts emprunts dettes	+ 1
624	Transports de biens et transports collectifs	- 1
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

Suite à cette DM, le budget prévisionnel de fonctionnement est équilibré en dépenses comme en recette à 380 449 €

### 3 – DEMANDES SUBVENTIONS TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES SALLE POLYVALENTE (PEINTURES ET PANNEAU SIGNALÉTIQUE ENTRÉE PRINCIPALE)

*Rapporteur : Monsieur MILHORAT Laurent, Maire.*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de rénovation thermique qui ont été réalisés à la salle polyvalente, les murs qui ont été isolés par l'intérieur doivent être peints. Sur ces mêmes murs, des plinthes doivent aussi être rajoutées. Les portes isolées qui ont été rajoutées doivent elles aussi être peintes.

Lors de ces travaux de peinture, les murs qui n'ont pas été isolés par l'intérieur seront rénovés et repeint.

Un devis a été réalisé pour un montant de 12 832 € (voir devis en annexe)

Pour finaliser les travaux de la salle polyvalente, et finir d'embellir la salle un changement de l'enseigne de la salle a aussi été demandé.

Ce devis chiffre le remplacement de l'enseigne actuelle en mauvais état, par une enseigne en lettres aciers peintes.

Le montant de ce devis est de 2 700 €.

Ces travaux de peinture et ce remplacement de l'enseigne ont été validés et sont proposés par la commission Travaux qui s'est réunie à la salle polyvalente le 27 décembre 2024.

Si la municipalité décide de réaliser ces travaux, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander des subventions auprès de l'État et du Département de l'Ariège selon le plan de financement suivant :

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DESCRIPTIF et COÛT DES TRAVAUX	Montant en HT	Montant en TTC
Travaux Peinture	12 832	Non assujettie TVA
Changement enseigne	2 700	Non assujettie TVA
<b>TOTAL</b>	<b>15 532</b>	Non assujettie TVA

FINANCEMENTS	Demandes Subventions	Part sur montant Hors Taxe
État - DETR	4 660	30 %
Département Ariège	7 766	50 %
<b>TOTAL AIDES PARTENAIRES</b>	<b>12 426</b>	<b>80 %</b>
<b>FINANCEMENT COMMUNE</b>	<b>3 106</b>	<b>20 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 532</b>	

## DÉLIBÉRATIONS

Mairie de SABARAT	Pour	Contre	Abstention
MILHORAT	X		
REY	X		
LACANAL	X		
BARRE	X		
BRIERE	X		
BUSCAIL			
ESQUIROL	Proc° BARRE		
LAPEYRE	Proc° THEUILLON		
LEAL RAMIREZ	X		
PONS	Proc° MILHORAT		
THEUILLON	X		

### **OBJET : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES SALLE POLYVALENTE (PEINTURES ET PANNEAU SIGNALÉTIQUE ENTRÉE PRINCIPALE) DEMANDE D'ATTRIBUTION DETR 2024**

*Monsieur MILHORAT Laurent Maire présente le rapport suivant :*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de rénovation thermique qui ont été réalisés à la salle polyvalente, les murs qui ont été isolés par l'intérieur doivent être peints. Sur ces mêmes murs une plinthe doit aussi être rajoutée. Les portes isolées qui ont été rajoutées doivent elles aussi être peintes.

Lors de ces travaux de peinture, les murs qui n'ont pas été isolés par l'intérieur seront rénovés et repeint.

Pour finaliser les travaux de la salle polyvalente, et finir d'embellir la salle un devis pour le changement de l'enseigne actuelle de la salle en mauvais état, par une enseigne en lettres aciers peintes est aussi souhaité.

Ce projet de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de Sabarat (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale) peut prétendre à une subvention de l'État au titre de la D.E.T.R.- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Adopte** le projet de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de SABARAT (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale).

**Autorise** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la Dotation Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024 pour de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de SABARAT (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale).

Le montant de cette demande sera de 4 660 € soit 30 % du montant HT de l'investissement.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de cette opération.

Mairie de SABARAT	Pour	Contre	Abstention
MILHORAT	X		
REY	X		
LACANAL	X		
BARRE	X		
BRIERE	X		
BUSCAIL			
ESQUIROL	Proc° BARRE		
LAPEYRE	Proc° THEUILLON		
LEAL RAMIREZ	X		
PONS	Proc° MILHORAT		
THEUILLON	X		

**OBJET : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES SALLE POLYVALENTE (PEINTURES ET PANNEAU SIGNALÉTIQUE ENTRÉE PRINCIPALE)  
DEMANDE D'ATTRIBUTION DE FDAL 2024**

*Monsieur MILHORAT Laurent Maire présente le rapport suivant :*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de rénovation thermique qui ont été réalisés à la salle polyvalente, les murs qui ont été isolés par l'intérieur doivent être peints. Sur ces mêmes murs une plinthe doit aussi être rajoutée. Les portes isolées qui ont été rajoutées doivent elles aussi être peintes.

Lors de ces travaux de peinture, les murs qui n'ont pas été isolés par l'intérieur seront rénovés et repeint.

Pour finaliser les travaux de la salle polyvalente, et finir d'embellir la salle un devis pour le changement de l'enseigne actuelle de la salle en mauvais état, par une enseigne en lettres aciers peintes est aussi souhaité.

Ce projet de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de Sabarat (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale) peut prétendre à une subvention du Conseil Départemental de l'Ariège au titre du FDAL – Fonds Départemental Action Locale - à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Adopte** le projet de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de SABARAT (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale).

**Autorise** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Ariège au titre du Fond Départemental d'Action Locale 2024 pour de travaux supplémentaires à la salle polyvalente de SABARAT (Peinture et panneau enseigne signalétique entrée principale).

Le montant de cette demande sera de 7 766 € soit 50 % du montant HT de l'investissement.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de cette opération.

**4 – QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS**

✓ **Recensement Population 2024.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent recenseur recruté est Mr. Léo Dubois. Il se présentera au domicile des habitants pour collecter les informations nécessaires au recensement de la population de Sabarat du jeudi 18 janvier 2024 et jusqu'au samedi 17 février 2024.

✓ **Sabarat, Village d'avenir.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 20 décembre 2023, notre commune fait partie des 2 458 communes retenues sur l'ensemble du territoire français (20 sur l'Ariège), et est donc maintenant labélisée « Village d'avenir ».

Ce label va permettre aux communes lauréates d'être accompagnées dans leurs projets grâce au recrutement par le gouvernement de 120 chefs de projet, en poste à partir du 1er janvier 2024. En Ariège, ce chef de projet sera placé au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Il sera au quotidien notre interlocuteur, avec une volonté d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de projets structurants pour ces communes répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune : projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services...

Les projets en cours ou en gestance, comme la sécurisation routière des entrées du village ou la résorption de l'ilot problématique du bourg centre vont pouvoir bénéficier de cette aide.

En effet, le chef de projet pourra nous assister dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets :

- lancement d'un diagnostic territorial si nécessaire,
- mobilisation d'appuis en ingénierie locale ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- recherche de financements publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'État et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la conformité du projet aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les interlocuteurs adaptés des services de l'État mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au repérage de projets similaires pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de nouveaux dispositifs pouvant intéresser la commune.

✓ **Proposition Commission Travaux du 27 décembre 2023 sur la sécurisation de la traverse de Sabarat.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission travaux s'est réunie le 27 décembre 2023. Elle propose au Conseil Municipal de mandater un cabinet qui devra mettre en avant la sécurisation et les travaux de ralentissement au détriment de l'aménagement urbain.

En effet, l'étude menée par le cabinet OTCE avait estimé le montant des travaux à plus de 1 million d'euro (1 040 590 € pour la solution de base). Au vu du montant des travaux, il avait été envisagé de phaser les investissements en 4 tranches.

Même en phasant ces travaux il paraît impossible de financer pareil projet.

La commission propose au Conseil Municipal de lancer une étude de faisabilité et de financement sur le volet sécurité et ralentissement au détriment de l'aménagement urbain.

Le Conseil Municipal devra se prononcer lors d'un prochain CM par délibération sur le choix du cabinet d'étude qui mènera cette étude routière. Étude qui permettra de demander les subventions et surtout de passer en travers de l'agglomération du Département de l'Ariège pour validation (les travaux étant effectués sur des départementales).

✓ **Visite SMECTOM du 03 janvier 2024 pour mise en place des composteurs partagés.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SMECTOM s'est déplacé le 4 janvier concernant le projet d'implantation d'un composteur partagé.

Pour permettre cette implantation il faudra que la commune signe une convention avec le SMECTOM. Une délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

Le SMECTOM s'est engagé à assurer la pose, la maintenance et le suivi du composteur partagé. La commune devra elle assurer une veille des composteurs partagés pour faire remonter au SMECTOM toute dégradation du matériel. Elle devra aussi faire remonter au SMECTOM les mauvaises utilisations des composteurs.

Les composteurs partagés seront mis en place fin février (à la fin du chantier de mise en place du réseau d'assainissement) sur la place du Coustou (à côté des anciens WC contre le parapet)

✓ **Journal Communal Janvier 2024.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le journal communal « Entre Randouly et Berbeziel est en cours d'impression et sera distribué dans les boîtes aux lettres dès sa réception (fin janvier 2024).

✓ **Salle Polyvalente.**

Monsieur REY Maire Adjoint, informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de la salle polyvalente, il convient de revoir la convention de location de la salle.

Il propose avec monsieur le Maire d'effectuer une réunion de travail du Conseil Municipal sur ce sujet. A cette occasion, les membres du Conseil Municipal seront invités à visiter la salle polyvalente afin de voir l'avancement des travaux

***Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 40.***

---

Fait à SABARAT, le 20 janvier 2024.

Le Secrétaire de Séance,



Carole LACANAL

Le Maire,



Laurent MILHORAT